



Tribune de Pascal Perez,
Directeur de
Formules Economiques Locales
Le 15 avril 2015

Comment créer la confiance dans l'investissement dans les réseaux locaux d'électricité?

Résumé

Le rapport de Michel Derdevet sur les réseaux d'énergie en Europe (PUF) révèle que les énergéticiens peinent à financer la modernisation des réseaux locaux de distribution d'électricité. Or, ces réseaux ont l'avantage d'être en situation de monopole et de bénéficier d'une rentabilité fixée par une décision administrative. Il est opportun de rendre possible pour les particuliers de placer leur épargne dans une société locale propriétaire du réseau de distribution et chargée de le moderniser ou de l'étendre.

Jusqu'à présent, en France, le financement des réseaux d'électricité est l'affaire d'EDF et de ses deux filiales RTE et ERDF. La modernisation des lignes existantes ou leur extension s'effectue par autofinancement ou par emprunt.

La donne change dans toute l'Europe. Les grands opérateurs d'énergie sont à court d'argent. La faute à la consommation et des prix de l'énergie de gros qui baissent. Or, il y a de plus en plus de projets à réaliser.

- La concentration géographique de la population crée des besoins de nouvelles lignes pour desservir les gares et les quartiers nouveaux.
- L'interconnexion des réseaux européens permet des économies en période de pic de consommation mais il faut investir d'abord.
- Le raccordement aux réseaux des centrales solaires ou éoliennes et la création de bornes de recharge de véhicules électriques exigent d'investir.

Les difficultés de financement viennent aussi du secteur bancaire qui a réduit sa capacité de prêts et fait moins confiance aux opérateurs d'électricité.

Or, ces difficultés de financement n'ont pas lieu d'être : un réseau de distribution d'électricité est un placement extraordinairement sûr. C'est un monopole dont le risque commercial est nul. Sa durée de vie est longue. Son risque de faillite est très faible. Son rendement financier de 7,5% est défini par l'Autorité de concurrence du secteur de façon à assurer une rémunération raisonnable du capital immobilisé. Comme dans un rêve.

L'investissement dans un réseau de distribution d'électricité est par nature proche de celui de l'immobilier. Il devrait intéresser les épargnants qui déplorent le mauvais rendement de l'épargne financière et ne veulent pas prendre le risque des actions ou des obligations.

Les investisseurs internationaux spécialisés dans les infrastructures ou des fonds souverains de pays étrangers s'intéressent à tous les réseaux européens. China State Grid a acheté 30% du réseau de transport d'électricité italien.

L'expérience douloureuse de la privatisation des autoroutes à des actionnaires financiers sans visage et probablement étrangers doit servir de leçon. Il vaut mieux rester entre soi pour éviter de payer trop cher l'usage d'une infrastructure de proximité.

Une fois dans la place, un actionnaire international n'a pas les mêmes intérêts qu'un actionnaire local. Le premier agit en fonction du coût de l'argent, il peut privilégier le court terme et arbitre mondialement ses choix d'investissement. Qui peut croire qu'une société d'Etat qui achète un réseau à l'étranger ne l'utilisera pas à des fins géostratégiques?

C'est pourquoi, EDF devrait organiser l'investissement des particuliers dans les réseaux locaux de distribution d'électricité.

Comment créer un tel produit d'épargne de «père de famille»?

1. La première condition est la confiance.

La gestion des réseaux de distribution d'électricité aux domiciles des français est opaque. Curieusement, les réseaux appartiennent aux collectivités locales mais on

ne voit pas la trace d'un revenu du capital dans les comptes des communes. Les réseaux sont gérés par des syndicats intercommunaux dont les comptes administratifs sont illisibles, même des experts de la Cour des Comptes. Les répartitions de compétences et les flux financiers entre EDF et les syndicats intercommunaux sont peu intuitifs. L'image des emplois privilégiés d'EDF et des effectifs en surnombre dans les syndicats intercommunaux sont de nature à éloigner l'investisseur particulier. Pire, la redevance payée par ERDF à un grand syndicat intercommunal d'Ile-de-France sert à financer des études et de la communication pour des diversifications hasardeuses. En résumé, pour créer la confiance, il faut que la géographie, la propriété des réseaux et leur gestion soient transparentes au plan territorial.

2. **La deuxième condition est d'isoler la propriété** des réseaux locaux de distribution dans des sociétés dont le capital est ouvert par souscription d'actions à des particuliers. On connaît bien la pierre-papier avec les SCPI, bienvenue au réseau-papier.
3. **La troisième condition est de créer un réseau social d'investisseurs locaux** via des plates-formes de financements participatifs sur internet. Il s'agit d'assurer l'information sur les projets d'investissement, le partage de connaissance, la fluidité des transactions.

L'exemple du financement des réseaux locaux d'électricité par les épargnants de proximité ouvrirait la voie au financement d'autres réseaux qui sont rentables ou que nous ne voulons pas voir partir entre les mains d'acteurs nuisibles : Il y a urgence. Ainsi, depuis le rachat par des fonds spéculatifs des deux grossistes-répartiteurs de médicaments en gros aux pharmaciens, on constate des pénuries de médicaments ou des abandons de livraisons dans le monde rural. Or cette activité de livraison de médicaments est forcément rentable car c'est la sécurité sociale qui détermine le prix d'achat et la marge.

Etre propriétaire des infrastructures locales est un mouvement inéluctable. La démondialisation progresse quand une solution locale apparaît meilleure. Le pouvoir accru des individus au plan financier et local résulte de nombreux facteurs comme l'allongement de la durée de vie, le temps

libre des seniors qui ont de l'épargne, et surtout par la transparence grâce au numérique.

Les 200 territoires à énergie positive devraient aussi associer les citoyens à la réappropriation des réseaux et à leur financement.